

LA BONNE PRÉSENTATION DE VOS CONTENEURS À DÉCHETS QUELQUES RÈGLES À RESPECTER...

ACCEPTÉ



Présenter les conteneurs avec les poignées vers l'extérieur.



Mettre le bac le plus près possible de la chaussée.



Sauf s'il gêne la circulation piétonne.

REFUSÉ



Il ne faut pas de vrac à côté du conteneur.



Aucun sac ne doit être présenté à côté des bacs de tri.



Ne pas rendre le bac inaccessible et non visible de la rue.